



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 8 OCTOBRE 2026 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D10 - Modification du tableau des effectifs permanents et non permanents

Date de convocation : 2 octobre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Julien SARRAZIN, Cathy RULLAUD-MICHEL, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pierrick TOUBOUL, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Sophie TEXIER BEAUSSET, Patrice BOUCHET, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Médéric DIRAISON, Maxime SEYFRIED, Arthur AUGER, Dylan CUFFEL, Jacques CASTAGNET, Isabelle BAC, Sandrine DUCOURTIOUX, Frédéric RASSE formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Philippe BARRIERE à Cyril CHAPPET ; Christine LANGELLIER à Patrice BOUCHET ; Mathilde MAINGUENAUD à Marylène JAUNEAU ; Jean MOUTARDE à Médéric DIRAISON ; Jocelyne PELETTE à Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Anne DELAUNAY

Madame la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D10 - Modification du tableau des effectifs permanents et non permanents

Rapporteur : Mme Myriam DEBARGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des communes et notamment son article L. 412-49-1° ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGFP) et notamment son article L332-23,1° ;

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération D16 du Conseil municipal du 9 juillet 2026 portant mise à jour du tableau des effectifs permanents et non permanents de la Commune ;

Conformément au CGFP, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ;

Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs permanents et non permanents ;

Considérant l'avis du Comité social territorial en sa séance du 29 septembre 2026 ;

Il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des recrutements, des avancements de grade ou des promotions internes.

La présente délibération a pour objet de modifier le tableau des effectifs, correspondant aux situations ci-dessous énumérées et d'adopter le nouveau tableau des emplois en annexe.

SUR POSTE PERMANENT

Les modifications ci-après concernent :

a) un agent déjà en poste : augmentation de temps de travail

Afin de permettre à un professeur de musique d'assurer pleinement ses missions et au vu des besoins de la collectivité, il conviendrait :

- d'augmenter de 2,75/20^{ème} le temps de travail d'un professeur de violoncelle. Pour ce faire, il est nécessaire de créer un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 2^{ème} classe pour 8/20^{ème}.

b) une vacance d'emploi

Afin de permettre le recrutement d'un agent d'accueil et de médiation culturelle pour le musée, il conviendrait de déclarer une vacance d'emploi pour les grades suivants :

- adjoint administratif
- adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- adjoint administratif principal 1^{ère} classe
- adjoint du patrimoine
- adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe
- adjoint du patrimoine principal 1^{ère} classe.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de valider les créations et vacances énoncées ci-dessus ;
- de charger Madame la Maire et le Service de gestion comptable de Saint-Jean-d'Angély (SGC), chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ;
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des postes qui seront pourvus sont inscrits au budget.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de Madame le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (29) :

- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,

La Maire,

Conseillère régionale



Françoise MESNARD

La Secrétaire de séance,

Anne DELAUNAY

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 08/10/2026

Les postes sont considérés pourvus ou vacants, à la date du jour du conseil municipal.

I) EMPLOIS PERMANENTS

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Attaché principal	A	35,00/35 ^{ème}	4	4	0
Attaché	A	35,00/35 ^{ème}	4	2	2
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	0	2
Rédacteur	B	35,00/35 ^{ème}	4	3	1
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	9	8	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	5	1	4
Adjoint administratif	C	35,00/35 ^{ème}	13	9	4

TOTAL

45

29

16

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE TECHNIQUE					
Ingénieur principal territorial	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Ingénieur territorial	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	2	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Technicien	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Agent de maîtrise principal	C	35,00/35 ^{ème}	9	7	2
Agent de maîtrise	C	35,00/35 ^{ème}	9	6	3
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	19	14	5
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	15	1	14
Adjoint technique	C	35,00/35 ^{ème}	18	15	3
Adjoint technique	C	25,00/35 ^{ème}	1	0	1
Adjoint technique	C	17,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

83

49

34

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE CULTURELLE					
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	16,00/16 ^{ème}	1	0	1
Professeur d'enseignement artistique	A	16,00/16 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	20,00/20 ^{ème}	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	B	18,00/20 ^{ème}	2	1	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	20,00/20 ^{ème}	3	3	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	18,00/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	17,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	12,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	11,50/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	10,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	8,75/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	8,00/20 ^{ème}	2	2	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	7,00/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	6,00/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,50/20 ^{ème}	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	05,25/20 ^{ème}	1	0	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	5,00/20 ^{ème}	3	0	3
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 ^{ème} classe	B	03,00/20 ^{ème}	3	2	1
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	35,00/35 ^{ème}	2	0	2
Attaché de conservation du patrimoine	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Bibliothécaire principal	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

Bibliothécaire	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	3	2	1
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	C	35,00/35 ^{ème}	5	4	1
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	C	35,00/35 ^{ème}	3	1	2
Adjoint du patrimoine	C	35,00/35 ^{ème}	5	4	1
Adjoint du patrimoine	C	16,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

53

32

21

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SPORTIVE					
Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S) principal	A	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Conseiller des activités physiques et sportives (A.P.S)	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Educateur principal 2 ^{ème} classe des activités physiques et sportives	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Educateur principal des activités physiques et sportives	A	35,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

5

1

4

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SÉCURITÉ					
Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Chef de service de police municipale principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Chef de service de police municipale	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Brigadier-chef principal	C	35,00/35 ^{ème}	6	3	3
Brigadier-chef	C	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Gardien-brigadier	C	35,00/35 ^{ème}	3	2	1

TOTAL

13

5

8

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE SOCIALE					
Assistant socio-éducatif exceptionnel	A	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

1	1	0
---	---	---

GRADES OU EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
FILIÈRE ANIMATION					
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	B	35,00/35 ^{ème}	2	1	1
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Animateur	B	35,00/35 ^{ème}	1	1	0
Adjoint territorial d'animation	C	35,00/35 ^{ème}	1	1	0

TOTAL

5	3	2
---	---	---

TOTAL GENERAL DES POSTES PERMANENTS	205	120	85
--	------------	------------	-----------

II) EMPLOIS CONTRACTUELS NON PERMANENTS

EMPLOIS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Remplacement saisonnier	C	35,00/35 ^{ème}	5	2	3
Remplacement saisonnier	C	30,00/35 ^{ème}	2	0	2
Renfort saisonnier équipe culture week-end + saison haute	C	08,00/35 ^{ème}	2	0	2
Renfort adjoint technique (Conducteur de bus)	C	06,50/35 ^{ème}	1	0	1
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – saison haute	C	28/35 ^{ème}	2	0	2
Renfort saisonnier Tour de l'Horloge – Journées du patrimoine	C	14,00/35 ^{ème}	2	0	2
Contrat d'apprentissage	CDD de droit privé	35,00/35 ^{ème}	3	0	3
Contrat « Parcours Emploi Compétences » - PEC	CDD de droit privé	35,00/35 ^{ème}	17	0	17
Adjoint technique sur la fonction d'Agent temporaire de Police municipale	CDD saisonniers	35,00/35 ^{ème}	1	0	1

TOTAL

35	2	33
----	---	----

III) POSTES HORS STATUT SALARIE

EMPLOIS NON PERMANENTS DES AGENTS CONTRACTUELS	Catégorie	Durée hebdomadaire	Effectif budgétaire	Postes pourvus	Postes vacants
Stagiaire (durée de stage : 4 mois)	Statut étudiant	35,00/35 ^{ème}	1	0	1
Service civique	Volontariat	35,00/35 ^{ème}	3	0	3

TOTAL

4	0	4
---	---	---

TOTAL GENERAL DES POSTES NON PERMANENTS	39	2	37
---	----	---	----

TOTAL GENERAL DES POSTES AFFECTÉS A LA COMMUNE	244	122	122
--	-----	-----	-----